

Calculateur des frais successoraux

COÛTS DE DISPOSITION PRÉSUMÉE DES ACTIFS AU DÉCÈS

Transférer efficacement votre patrimoine

Le Calculateur des frais successoraux a été conçu pour estimer la valeur future de vos investissements, de vos propriétés et de vos autres avoirs et pour calculer les coûts associés à votre succession.

Il s'agit d'un outil qui résume vos actifs au Canada¹, vos passifs et vos dépenses prévues. Vous obtiendrez des informations précieuses sur la manière dont ces actifs seront soumis à l'impôt après décès et vous pourrez estimer ce qu'il restera disponible dans votre patrimoine pour le transmettre conformément à vos souhaits.



Est-ce la bonne stratégie pour vous?

Avoir une image de ce que vous possédez et de la manière dont vous estimez que leur valeur peut augmenter avec le temps peut vous aider à identifier des stratégies pour vous assurer d'atteindre vos objectifs de croissance et de protection de votre patrimoine. En plus de documenter vos intentions par le biais d'un plan financier et d'un testament, comment vous assurer que la valeur de votre patrimoine n'est pas érodée par des dépenses importantes telles que les impôts et autres passifs, ainsi que les frais d'administration et d'homologation de la succession?

Cet outil peut vous aider en décrivant les obligations financières possibles relativement à votre succession. En comprenant ces coûts, vous et vos conseillers professionnels êtes en excellente position pour vous assurer que vos objectifs peuvent être atteints. Certains de ces objectifs peuvent inclure :

- Transfert fiscalement avantageux du patrimoine à vos héritiers.
- Réduction des coûts et des délais d'administration de la succession.
- Couverture des dépenses de fin de vie comme les dettes, les frais funéraires et les impôts payables au décès.
- Dons planifiés à des organismes de bienfaisance que vous tenez en haute estime.
- Laisser l'héritage de votre choix.

¹Bien que les actifs hors du Canada ne soient pas considérés ici, ils sont également sujets à une disposition présumée au décès dans vos déclarations de revenus au Canada.

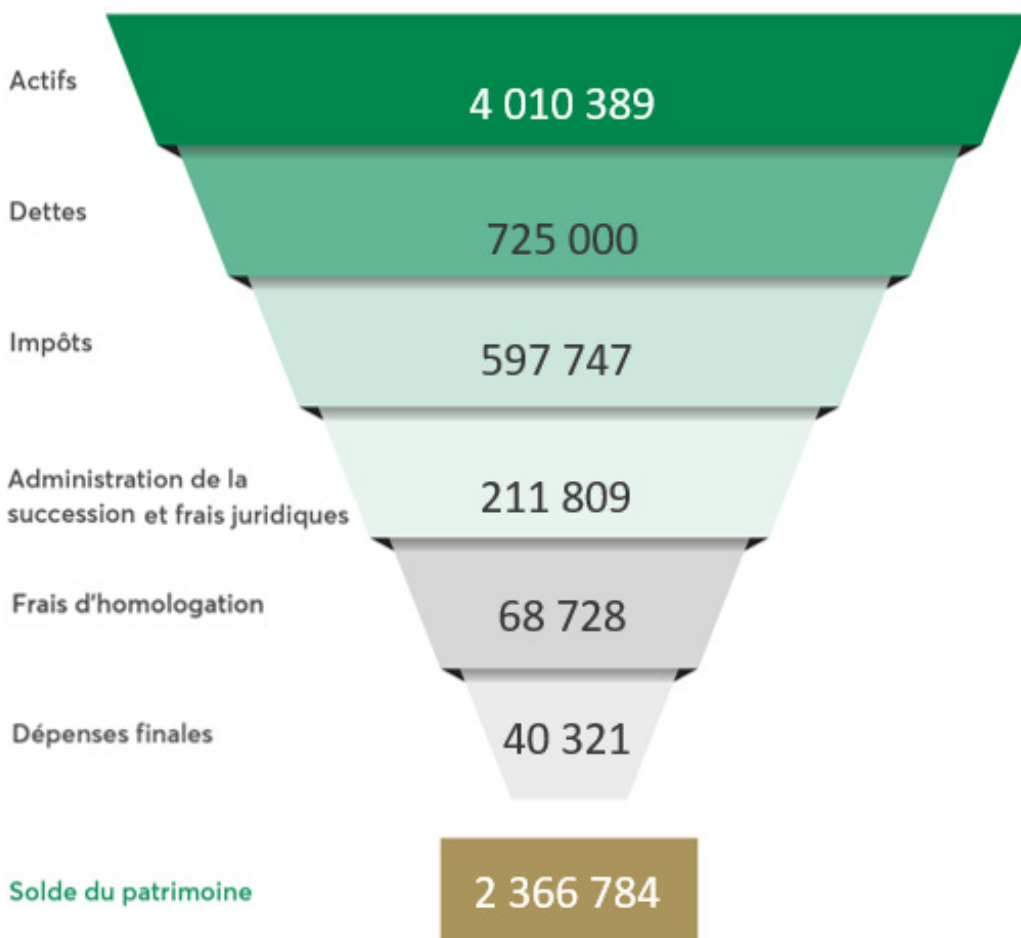
Les conséquences fiscales pour votre succession

Une partie de votre patrimoine est constituée d'actifs tels que des biens immobiliers et des investissements, qui ont intégré du gains en capital qui sera réalisé au moment du décès. En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, vous serez réputé avoir disposé de tous vos actifs à leur juste valeur marchande², et **les gains en capital et les revenus qui en découlent devront être déclarés**. Si la valeur de vos biens immobiliers de placement a été amortie à des fins fiscale, cette déduction pour amortissement sera imposée comme un revenu. Vos régimes enregistrés, comme les REER ou les FERR, sont également imposés à titre de revenu à votre décès.

En outre, de nombreuses provinces et territoires exigent que la succession soit homologuée, ce qui peut entraîner le prélèvement de frais supplémentaires sur votre succession.

En projetant la valeur future de votre actif et de vos passifs, le Calculateur des frais successoraux peut estimer le montant de ces impôts, frais et dépenses. Cette valeur finale estimée est celle qui sera disponible pour être distribuée à vos proches, aux organismes de bienfaisance choisis et aux autres bénéficiaires.

SOLDE SUCCESSORAL PROJETÉ³



² Certains actifs peuvent faire l'objet d'une transfert à imposition différée au profit de l'époux ou du conjoint de fait.

³ Les valeurs indiquées dans cet exemple sont données à titre indicatif.

Les avantages d'une planification précoce

Il y a un certain nombre d'avantages à prévoir le solde de votre succession tôt, notamment les options de financement qui peuvent s'offrir à vous. Que vous choisissiez de faire couvrir ces dépenses futures par la liquidation d'actifs, par un emprunt ou par une police d'assurance vie, plus vous établissez un plan tôt, plus vos solutions pourraient être rentables. De plus, vous pouvez dormir tranquille en sachant que les actifs que vous avez durement accumulés peuvent être transmis efficacement, selon vos souhaits.

Parlez à vos conseillers professionnels pour déterminer le plan de succession qui répond le mieux à vos besoins.

Le Calculateur de frais successoraux traite exclusivement des coûts et des valeurs projetés de votre succession et n'est pas destiné à remplacer une planification financière intégrée, ni à être considéré en soi comme un plan financier.

Le Calculateur des frais successoraux est un outil de planification qui peut vous aider à prévoir un héritage pour vos proches et les organismes de bienfaisance choisis.

**Vous travaillez fort pour bâtir votre patrimoine.
Nous pouvons vous aider à le protéger.**

desjardinsassurancevie.com | www.desjardins.com

DESJARDINS ASSURANCES désigne Desjardins Sécurité financière compagnie d'assurance-vie.
DESJARDINS ASSURANCES et son logo sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec employées sous licence.
200, rue des Commandeurs, Lévis (Québec) G6V 6R2 / 1 866 647-5013

 **Desjardins**
Assurances
Vie • Santé • Retraite